



Angers, le vendredi 18 septembre 2020

Le Maire tient sa 1^{re} permanence sans rendez-vous du mandat ce samedi

Samedi 19 septembre, Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, tiendra sa 1^{re} permanence sans rendez-vous du mandat. Elle aura lieu dans le quartier Monplaisir, au relais-mairie (2 bis Boulevard Allonneau) de 8 h 30 à 12 h.

Depuis 2015, le Maire d'Angers propose à tous les Angevins de venir le rencontrer un samedi par mois lors de permanences sans rendez-vous dans chacun des 10 quartiers de la Ville.

Elles constituent un axe fort de la politique de proximité conduite par l'équipe municipale et viennent compléter les permanences hebdomadaires tenues par les adjoints de quartier.

Ouvertes à tous les Angevins, domiciliés ou non dans le quartier, elles offrent un temps d'échange et un contact direct avec le Maire ainsi qu'avec les adjoints qui l'accompagnent. Les habitants qui le souhaitent peuvent faire part de leurs difficultés, de leurs attentes ou encore poser des questions sur les projets de la municipalité.

Les services de la mairie effectuent ensuite le suivi des demandes formulées à cette occasion et apportent une réponse aux habitants dans les meilleurs délais.

43 permanences organisées lors du précédent mandat

Au total, le Maire a rencontré plus de 2 400 Angevins au cours des 43 permanences effectuées durant le précédent mandat.

En 2019, il a reçu en moyenne 75 personnes par permanence.

À l'occasion de cette 44^e rencontre, le port du masque sera obligatoire ; du gel hydro alcoolique sera mis à disposition des participants.

Les prochaines permanences se tiendront dans les quartiers de La Roseraie le 17 octobre, Belle-Beille le 14 novembre et les Hauts-de-Saint-Aubin le 12 décembre, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.